

EXCLUSIF

A partir de notre édition de samedi
De retour de Kaboul, Alain Mingam,
reporter à l'agence Gamma,
témoigne pour les lecteurs du Quotidien du Peuple

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

JEUDI 6 MARS 1980 - No 45 (Nouvelle série)

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10

2F

Caisse d'Epargne de Paris

**Mercredi 5 mars,
la police expulse les grévistes**

LES 35 HEURES, PAS LES FLIGS !



Mercredi matin les flics expulsaient les grévistes.

C'est ce mot d'ordre que les grévistes ont crié en évacuant les locaux, en même temps que « ce n'est qu'un début continuons le combat ». C'est après une décision de l'A.G. à la quasi unanimité des grévistes ce mardi 4 mars de reconduire leur mouvement que les CRS sont intervenus. Suite à cette intervention, à l'heure où nous mettons sous presse, des centaines de grévistes se sont regroupés en scandant « Viette, salaud, le peuple aura la peau ». Une assemblée générale est prévue à la bourse du travail pour ce jeudi en milieu de journée, les grévistes doivent s'y rendre en manifestation. L'expulsion de ce mercredi matin intervient après un jugement du tribunal des référés rendu mardi dans la journée.

Le mouvement des employés de Caisse d'Epargne parisiennes s'est engagé, on le sait, vendredi dernier pour s'opposer aux projets de la direction de réorganisation des services qui auraient entre autres pour principale conséquence un allongement de la durée du travail.

Lire le reportage
de Richard Feuillet en page 5

Afghanistan

Le témoignage d'Alain Mingam

Alain Mingam était, il y a quelques jours, l'invité du journal télévisé de 20 heures, sur TF1.

Il venait d'arriver de Kaboul, avec Thierry Campion, de l'Associated Press. Avec celui-ci, Alain Mingam est le premier journaliste occidental, depuis le début de l'invasion soviétique, à être passé en partant de la capitale, par la route, dans une zone contrôlée par la résistance. C'est à 70 kilomètres de Kaboul qu'Alain Mingam et Thierry Campion ont rencontré les moudjahidines et vécu avec eux, durant plusieurs jours, une expérience exceptionnelle.

Ces deux reporters ont passé également un mois dans Kaboul recueillant les témoignages des habitants de la capitale, et rassemblant une foule d'indications sur l'attitude des forces soviétiques et les réactions de la population afghane.

C'est le récit de cette expérience qu'Alain Mingam a bien voulu nous faire pour le Quotidien du Peuple.

Jean-Paul GAY

Les instituteurs en lutte contre les fermetures de classe

Rien que sur Paris, 86 classes sont menacées de disparition dont 37 en maternelle. C'est la première fois qu'il y aura moins de créations de classes que de fermetures.

119 écoles parisiennes sont concernées directement ou indirectement. Un peu partout des actions se développent, grève avec occupation des locaux par les instituteurs et les parents d'élèves, pétitions dans les quartiers. 130 écoles sont en lutte en ce moment. Le SNI appelle à une grève nationale les 10 et 11 mars.

Plogoff : lutte contre l'enquête d'implantation d'une centrale nucléaire

15 derrière les barreaux

Une vaste opération de répression a été menée tambour battant mardi matin à Pont-Croix et dans plusieurs autres communes du Cap Sizun. Dès 6 h du matin, des centaines de gardes-mobiles répartis en 7 groupes ont procédé à des perquisitions chez les opposants à la construction de la centrale.

Le comportement des flics a été particulièrement révoltant : au nombre de plusieurs dizaines à chaque fois, ils ont pris position autour des maisons, menaçant de défoncer les portes qu'on ne leur ouvrait pas assez vite. En tenue de combat, la matraque ou le fusil à la main, ils ont jeté dehors tous les occupants des maisons puis ils ont tout passé au crible, saisissant notamment des fusils de chasse et des carabines, mais semble-t-il, aucune arme dont la détention soit interdite.

Ils ont donc arrêté... (1) à Plogoff, 1 à Goulien, 2 à Beuzec... emmenant aussi avec eux les automobiles... rafles. Ils ont ensuite rapidement regagné les bases, craignant visiblement les rassemblements de la population, dont l'indignation est vive après ces nouvelles exactions des valets casqués du pouvoir. Il semblerait que les 7 hommes arrêtés aient été reconnus sur photo par le garde-mobilité blessé samedi soir au sortir d'un bar de la région de Pont-Croix.

A la veille du procès de Quimper où seront jugés les 9 manifestants arrêtés en fin de semaine dernière à Plogoff, le Cap Sizun prend l'allure d'une véritable poudrière qu'un rien suffit maintenant à faire exploser.

Correspondant SUD-FINISTERE

Manifestation à Quimper jeudi 17h à l'appel de nombreuses organisations

Logement

Quelles luttes contre la politique de Giscard-Barre ?

Débat à la Librairie Populaire de Paris

En matière de logement, nous vivons une période de transition. L'heure n'est plus à l'existence de secteurs aidés, protégés, par le mode de financement HLM, ou par la loi de 1948 ; mais ce n'est pas encore la pure et dure loi du marché prônée par Giscard et Barre. Même transition et incertitude en ce qui concerne les luttes : de moins en moins de luttes qui mobilisent tout un quartier contre la rénovation, de plus en plus de blocage des charges ou même des loyers. Quelles luttes demain, sur le front du logement ? C'était le thème d'un débat, qui réunissait, à la Librairie populaire de Paris, des militants ou des professionnels concernés par cette question. Des militants d'organisations nationales comme la CSCV (Confédération Syndicale du Cadre de Vie), la CNL (Confédération Nationale du Logement) ou la CGL (Confédération Générale du Logement), mais aussi des militants de comités locaux autonomes ayant participé à des luttes comme celle du Marais ou de l'avenue Daumesnil à Paris. Et enfin des professionnels, architectes, conseils d'associations d'habitants, collaborateurs des revues *Actes* ou *Espace et luttes*...

PRENDRE NOS AFFAIRES EN MAINS

« Il y en a ras-le-bol des étiquettes, des chapelles. On a été trouver des tas d'organisations, et chaque fois, la réponse, c'était : prends une carte et viens chez nous. Si bien qu'au bout de trois ans de lutte, on se retrouve tous seuls parce qu'on refuse de signer des contrats en blanc à des gens simplement pour qu'ils puissent annoncer dix adhérents de plus ».

C'est sur les chapeaux de roues qu'a démarré le débat, par cette violente invective contre toute organisation un tant soit peu centralisée, venant d'une militante d'un comité autonome de locataires engagé depuis plusieurs années dans une lutte contre des congés abusifs.

Ce point de vue est celui de bon nombre de militants des luttes sur le front du logement, qui ont occupé le devant de la scène ces dernières années, depuis 1968, luttes contre la rénovation, contre les expulsions, pour l'occupation de logements vides... Ces luttes ont eu un très grand intérêt, celui de mettre en avant la volonté des habitants de prendre eux-mêmes leurs affaires en mains, *« ce qui nous intéresse, ce sont les intérêts, ce sont eux qui déterminent leur mode de lutte »*. C'est une cause radicale démocratique, chères aux organisations de gauche : *« A la CNL, disait un locataire HLM adhérent à la CNL, ça pourrait très bien fonctionner sans adhérents. Les gens prennent leur carte, et ensuite, on les prend en charge. De la sorte, il y a toute une frange de la population qui est complètement évacuée »*.

Mais cette question, pour justifiée qu'elle soit, par la nature de pas mal d'organisations nationales, a ses limites. Cette militante de comité autonome exprimait elle-même le besoin de faire profiter lar-

gement de leur expérience, le découragement auquel les avait conduit cet isolement. Comme l'expliquait un militant de la lutte du Marais contre la rénovation et les expulsions, *« Où y a-t-il eu le blocage ? Je ne crois pas que ce soit dans la contradiction avec les organisations syndicales ou les grandes structures. Le développement de ces luttes basistes, qui revendiquent une autonomie par rapport aux organisations, a rencontré plus d'obstacles en elles-mêmes, internes »*.

Et il apparaissait rapidement que cette revendication d'autonomie, de démocratie, était largement partagée par tous les participants, qu'ils soient organisés ou non dans une structure nationale. Un militant du 13^{ème} arrondissement, exclu de la CNL à la suite d'une lutte pour l'occupation de logements vides, expliquait : *« Ce qui est le plus à même de mener une analyse, de proposer un programme de front, c'est une organisation de type syndical, ne serait-ce que pour collecter des informations, se forger un point de vue : cela dépasse largement le problème d'un comité. Mais, il faut une très grande souplesse. S'il n'y a pas d'autonomie, ça bloque les formes d'association nouvelles. S'il n'y a pas de démocratie, c'est comme s'il n'y avait pas d'organisations »*.

DES LUTTES ATOMISEES

Et de fait, aujourd'hui, ces formes de luttes basistes connaissent de grandes difficultés. Ce qui ne signifie pas qu'il n'y a plus de lutte sur le logement, mais elles visent d'autres cibles, les charges, les loyers, l'utilisation même qu'on peut faire de son logement et de son environnement. *« Il y a prise de conscience et ras-le-bol, car les gens ne peuvent plus payer, disait un militant de la CSCV. A Villeneuve-d'Ascq, il y a 7 actions de grève de paiement. Il y a une organisation au ni-*



veau local, difficilement prise en compte au niveau national, parce que ça demande un certain temps pour créer un rapport de forces, face à un pouvoir politique ».

Il y a morcellement, atomisation de ces luttes auxquelles participent des gens d'origines très diverses : des prolétaires, mais aussi des enseignants, des petits cadres. Cette multiplicité comporte en elle-même une très grande richesse d'expériences, mais aussi des limites. *« La multiplicité des associations, comités et autres, poursuivait le militant de la CSCV, est positive au niveau de la diversité. Mais c'est aussi diviser pour régner. Comment coordonner ces forces indépendamment du pouvoir politique ? Combien de municipalités sont, en train de créer des comités pour servir de relais et pouvoir passer aux prochaines élections. Et il y a aussi un tas d'associations corporatistes, de défense des intérêts, sans notion de classe aussi un tas d'associations cor-*

poratistes, de défense des intérêts, sans notion de classe ».

SORTIR DE L'ISOLEMENT

Dépasser cet isolement, ce morcellement, fut au centre du débat. Un problème d'autant plus crucial que les attaques du pouvoir contre le logement des travailleurs se font plus pressantes et toucheront, dans les années qui viennent, l'ensemble des locataires. Face à ce plan, la riposte est aujourd'hui encore faible.

Pour certains, il faut *« trouver un thème unificateur, opposer un contre-projet à l'adversaire, qui peut être un blocage des loyers »*. Pour d'autres, *« l'objectif est-il vraiment le logement ? N'est-ce pas un projet plus large et qui porte d'autres types de relations. Fondamentalement, il y a un désir très profond, le pouvoir populaire sur la vie quotidienne »*.

Un troisième précise : *« La question du front de lutte n'évacue pas l'analyse de classe »*.

Ce n'est pas parce qu'on lutte avec différentes couches qu'il faut unifier qu'on ne se pose pas la question de savoir à quoi ça va servir. Il y a donc des priorités à choisir, en privilégiant les plus mal-logés ».

Telles sont les pistes posées par le débat, et qui restent à approfondir. Au-delà des divergences, il en est ressorti un besoin unanime de faire circuler largement l'information, de mener une réflexion collective la plus large possible. Réflexion qui a déjà été engagée au sein de certaines organisations comme la CSCV, ou dans le cadre de la revue *Actes*, et que certains participants souhaiteraient plus large.

Pour nos lecteurs qui souhaiteraient recevoir le compte-rendu complet du débat (entre autres, la réflexion a été avancée sur l'analyse du projet gouvernemental en direction des HLM), ou qui souhaiteraient y apporter une contribution personnelle, doivent écrire à : Librairie populaire, 23 rue Saint-Sauveur, 75002 Paris.

Plogoff : 15 derrière les barreaux

Après la perquisition de mardi matin

15 personnes sont actuellement derrière les barreaux pour des faits relatifs à l'enquête d'utilité publique de Plogoff.

On peut voir qu'il ne s'agit pas de « provocateur professionnels » comme l'écrit *L'Humanité*, mais bien d'habitants de Plogoff et du Cap Sizun dont le seul tort est de refuser l'enquête bidon et la centrale qu'on veut leur imposer.

Deux personnes sont passées en jugement :

Eugène Coquet, marin pêcheur de Plogoff, âgé de 32 ans, condamné le 8 février à 45 jours de prison ferme.

Clet Ansquer, gardien de prison en retraite, de Plogoff, condamné le 27 février à trois mois ferme.

9 personnes ont été arrêtées entre vendredi soir et samedi matin au cours de la « nuit des barricades ». Bernard Guiyader marin pêcheur à Tremeoc a été relâché. Les 8 autres passent en jugement en flagrant délit jeudi à Quimper. Il s'agit de : Jean-Pierre Kergoat, menuisier à Plouégat ; Alain le Gadedec, instituteur à Ploujean ; Pascal Boubour, de Briec-sur-Odet ; Philippe Quéré, chômeur de Quimper ; Yves Carval de Plogoff ; Clet Carval, 55 ans



Spectacle quotidien au Cap Sizun, les gendarmes déblaient au tracto-pelle les barricades édifiées dans la nuit par les habitants.

retraité de la marine marchande, de Plogoff ; Vincent Tergolizzi, chômeur de Nice, Philippe Donnart 18 ans, boucher à Cleden.

7 hommes ont été de nouveau arrêtés mardi matin à leur domicile, trois devant être rapidement relâchés.

Restent en garde à vue : Daniel Donnart de Cleden ; son frère Albert Donnart de Pont-Croix ; Jean Pierrennez, de Goulien ; et Jean-Yves Colin de Plogoff. Ils devaient être présentés très rapidement au parquet.

Témoignage de Robert Cléac'h de Saint Guénolé sur la perquisition

« Ce mardi à 6 heures, huit gendarmes sont venus perquisitionner chez moi. Quatre d'entre eux, pistolet-mitrailleur au poing, sont restés à l'extérieur, face aux fenêtres de la façade de ma maison. Les autres ont fouillé partout chez moi, y compris dans la chambre de mon fils, âgé de 3 ans, qui heureusement ne s'est pas réveillé. On avait, en effet, vu la veille à Plogoff, dans ma voiture, Jean-Yves Colin, l'un des hommes qui ont été interpellés dans le courant de la même nuit. Les gendarmes m'ont dit qu'ils n'avaient pas besoin de mandat de perquisition et ils sont revenus cet après-midi voulant me faire signer un papier sur lequel était inscrit que ne se trouvent chez moi ni arme ni M. Colin. » A des journalistes qui demandaient ce qu'il en était, les gendarmes ont répondu : « Il ne s'est rien passé chez M. Cléac'h ».

Après le pétrole, le gaz !

Le gouvernement utilisant largement les moyens d'information, notamment la télévision, a engagé une campagne visant à justifier une future hausse des prix du gaz à la consommation, en faisant porter la responsabilité aux pays producteurs, plus particulièrement l'Algérie. A ce propos, le PDG de Gaz de France a déclaré à la radio que « l'on pouvait supporter des hausses de 10 à 15 % pour les usagers de la cuisine et de 30 % pour les usagers de chauffage ». Pourquoi l'Algérie demande-t-elle aujourd'hui une révision en hausse des prix du gaz ? D'abord, les prix qu'elle pratique elle-même sont inférieurs aux prix mondiaux actuellement en vigueur ; alors qu'elle fait payer 3 dollars le million de BTU (unité calorifique de 250 thermies), Abou Dabi fournit le Japon à près de 5 dollars et les Pays-Bas viennent eux-mêmes de relever leurs prix.

Par ailleurs, parce que le prix du gaz a jusqu'alors été aligné sur celui du fuel lourd, ce qui amène un prix de la thermie nettement inférieur à celui de la thermie

pétrole. Enfin, l'Algérie fait valoir le coût très lourd des investissements nécessaires au transport du gaz : en effet, pour être acheminé, celui-ci doit d'abord être liquéfié, ce qui exige une opération complexe et coûteuse. Ainsi, c'est l'exigence d'une fixation à un plus juste prix qui est demandée. Mais le gouvernement français ne manque pas d'utiliser cette demande pour justifier à l'avance les hausses de prix à la consommation en France, tentant par là, comme il l'a fait pour le pétrole, de faire porter la responsabilité de hausses du coût de la vie sur les pays producteurs de matières premières ou d'énergie.

L'impérialisme français ne fait que récolter là les retombées d'une politique qui a consisté pour l'essentiel à profiter des coûts extrêmement bas de sources d'énergie — notamment le pétrole — pendant de longues années, provenant pour l'essentiel des pays producteurs du Tiers-Monde. Il suit aujourd'hui les contre-coups d'une politique de pillage qu'il voudrait maintenir. Or 1979, la France a con-

sommé 25 milliards de mètres cubes de gaz dont 10 milliards venant des Pays-Bas, 7,6 milliards de Lacq, 3,1 milliards d'Algérie, 2,4 milliards d'URSS. Elle est en train de négocier un contrat avec le Nigéria, qui porterait sur une quantité de l'ordre de deux milliards de mètres cubes par an. Pour

1985, l'objectif du gouvernement est d'augmenter la part du gaz dans la consommation énergétique, la portant alors à 16 %. Cela exigerait une diversification des sources d'approvisionnement et une augmentation des fournitures provenant d'Algérie et d'URSS notamment.

Afghanistan : la nouvelle offensive soviétique rencontre une forte résistance

La nouvelle offensive des troupes soviéto-afghanes lancée à la fin de la semaine dernière se heurte à une vive résistance ; en particulier dans les régions montagneuses de l'Est et du Sud du pays, si l'on en croit les informations communiquées par le mouvement Hezb-i-islami. Cette organisation affirme avoir pris le contrôle d'une portion de la route principale qui relie Khyber à la passe de Khyber et à la frontière pakistanaise à travers la province de Nangarhar. Les gué-

rilleros auraient mis hors de combat un contingent de l'armée afghane qui tentait de reprendre le contrôle de la route. Dans la même région, la résistance se serait emparée d'un poste de police près de Surkhrood. Dans la province de Kunar, les Soviétiques appuyent leur offensive avec 200 chars, 36 hélicoptères de combat, ainsi que de nombreux MIG-21 et MIG-23, qui ont bombardé une douzaine de villes dans la région.

La CGT interdite à Beaubourg

Les 24 et 25 mars prochains, à l'initiative de la CGT, devraient se tenir des journées d'étude sur le thème « la CGT et la culture ». Cette réunion vient d'être interdite par le ministère de la culture. Contre cette nouvelle atteinte aux libertés démocratiques par le gouvernement, et alors qu'elle s'est déjà vu interdire son droit d'expression syndicale avec la suppression de la *Tribune libre* de FR-3, la CGT proteste contre « cette atteinte au droit de réunion d'une gravité exceptionnelle ». Elle ajoute : « après avoir interdit à la CGT son droit d'expression syndicale avec la suppression de la *Tribune libre* de FR-3, le pouvoir prétend s'opposer au droit d'expression culturelle de la première centrale syndicale nationale. C'est le comble de l'intolérance ».

Université de Brest : les étudiants durcissent l'action face au préfet

En attribuant à 16 étudiants étrangers de Brest des laissez-passer provisoires de trois mois (ce qui ne les amènerait même pas à la fin de l'année universitaire), la préfecture pensait désamorcer l'agitation étudiante. Considérant cette réponse à leur action comme un véritable camouflet, les étudiants brestois réunis en assemblée générale mardi après-midi ont réagi avec force, décidant l'occupation immédiate de la faculté et la grève jusqu'à l'obtention des cartes de séjour pour tous les étudiants étrangers. L'intervention d'un membre du comité Plogoff universitaire, relatant les perquisitions et arrestations opérées dans le Cap Sizun a suscité la colère des participants à l'assemblée générale. Un rassemblement est convoqué pour 18 heures ce mercredi devant le siège d'EDF.

Correspondant SUD-FINISTERE

Communiqué

Saint-Etienne : halte à l'expulsion des étudiants étrangers

Le Comité de Défense des Etudiants Etrangers a décidé d'observer une grève de la faim de 48 heures du mercredi 27 au vendredi 29 février au matin à la cité universitaire de la Métare, en réponse aux menaces d'expulsions qui visent 18 étudiants étrangers (13 Marocains, 3 Tunisiens, 2 Algériens).

Malgré l'entrevue sollicitée par le Comité de Défense des Etudiants Etrangers aux autorités préfectorales restée jusqu'à ce jour sans suite et les promesses faites à certains étudiants étrangers, les conditions d'obtention de cartes de séjour sont toujours aussi difficiles.

Les manœuvres de la préfecture dénotent ce soi-disant recul et une volonté évidente de ne pas délivrer les titres de séjour aux étudiants étrangers.

Pour ce faire, elle procède par l'envoi de lettre d'expulsion à un étudiant marocain remplissant pourtant les conditions requises, à savoir une justification de ressources d'un montant de 1 400 F par mois, alors que la bourse marocaine s'élève à 850 F.

Le Comité de Défense des Etudiants Etrangers appelle à un soutien massif de l'opinion public.

Le Comité de Défense des Etudiants Etrangers

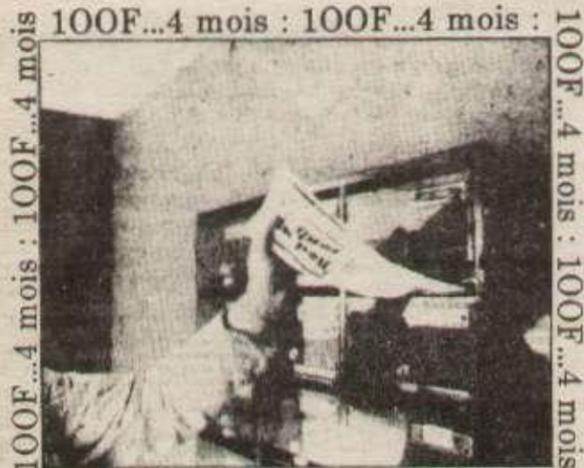
Pliouchtch appelle les marseillais à rompre le jumelage avec Odessa

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donné à Marseille, Léonid Pliouchtch a lancé un appel aux habitants de la ville pour qu'ils écrivent en masse aux autorités soviétiques afin qu'elles accordent un visa de sortie à sa famille. Il a également demandé aux habitants de Marseille de rompre le jumelage qui lie le port français à la ville d'Odessa où résident la mère et la sœur du mathématicien soviétique.

Mitterrand aura-t-il Rocard à l'usure ?

Tel semble être l'avis du mitterrandiste Estier qui répond dans *l'Unité*, hebdomadaire du PS, aux récentes déclarations de Fiterman, membre du secrétariat du PCF, qui affirmait lundi : « la course à la candidature (dans le PS) résulte de l'usure de M. Mitterrand et de l'impasse dans laquelle son orientation a enfoncé le PS ». Estier réplique : « Le PCF craint beaucoup plus la candidature de François Mitterrand que celle de Michel Rocard, car il sait que dans l'opinion publique (...) Mitterrand, par toute l'action qui a été la sienne depuis 15 ans, est le rassembleur de l'électorat de gauche, ce qui n'est pas le cas de Michel Rocard qui n'a jamais eu à être en position de rassembleur ».

15 ans pour s'user ou pour rassembler, telle est la question qui divise un peu plus le PS. Fillioud, autre mitterrandiste, s'en prenait aussi à Rocard dans la feuille quotidienne du PS pour s'être déclaré candidat devant les téléspectateurs plutôt que devant les instances de son parti.



Campagne de soutien au Quotidien du Peuple Pour l'existence en France d'un quotidien communiste

ABONNEZ-VOUS, FAITES DES ABONNES 4 MOIS : 100F

Abonnement 1 an : 350F

En cadeau (au choix) :

Un jeu de 10 diapositives inédites sur la Chine

Un livre de 80 pages : «Munich 1938 : de la capitulation à la guerre»

NOM (en majuscules) :
 Prénom :
 Adresse :
 Cadeau choisi :

A retourner à : Le Quotidien du Peuple
 BP 225 - 75927 PARIS Cedex 19
 Libeller les chèques à «Aujourd'hui Presse»
 Société Générale 200 208 66

Elections partielles :

Le PS, principale victime du reflux de la gauche

Que se passera-t-il dimanche prochain, dans le Val-d'Oise, du côté de Franconville ? C'est la question que se posent les états-majors politiques au vu des résultats du premier tour de l'élection cantonale qui vient de s'y dérouler. Enjeu mineur ? Pas tant que cela, si l'on sait que c'est du «siège» de Franconville que dépend l'orientation globale du conseil général du Val-d'Oise : la droite n'y est majoritaire que d'une voix, et le «passage à gauche» du canton de Francon-

S'agissant des résultats électoraux, la question essentielle qui se pose aujourd'hui concerne à coup sûr les résultats des partis de gauche. Comment évolue le rapport de force entre PS et PCF ? Comment se traduisent dans l'électorat les dissensions du sommet ? Quelles sont les répercussions des dissensions internes au PS ? Comment «passe» la nouvelle tactique du PCF ? Autant de questions qui trouvent pour une part, réponse dans l'examen des résultats électoraux. En l'absence d'élection législative partielle — la dernière remonte à septembre 1978 —, nous n'avons retenu que les élections cantonales, les seules où PS et PCF apparaissent constamment de manière différenciée.

Au vu des résultats des 70 élections cantonales partielles qui ont eu lieu du 26 mars 1978 à aujourd'hui, on peut faire trois observations principales :

CHUTE DE LA GAUCHE A PARTIR DE SEPTEMBRE

1) On constate d'abord une nette évolution dans le temps. Jusqu'au mois de septembre 1978, les résultats obtenus par la gauche n'ont pas marqué de changement notables par rapport aux élections présidentielles. Une étude réalisée sur 50 élections partielles indiquait une régression seulement de 0,12 % du PS, et une progression de seulement 0,92 % du PCF. Il y a par contre une

très nette cassure à partir du dernier trimestre 1979, puis, sur 19 élections qui se sont déroulées du 2 septembre 1979 au 17 février 1980, la gauche perd au total 6,23 % des voix.

Deux explications peuvent être avancées pour expliquer ce spectaculaire renversement de tendance : d'une part, et c'est là un phénomène classique, il y a toujours un décalage entre le moment où se produisent les évolutions politiques et leur-répercussion électorale ; d'autre part, il y a eu pendant toute une période un «flottement» dans la tactique des partis : ce n'est qu'au mois de mai 1979 que le PCF a tenu son 23e congrès (dont la mise en pratique a véritablement commencé à l'automne), et ce n'est qu'après l'été de la même année que les divergences internes au PS ont pris la tournure que l'on sait, avec le départ de Rocard de la direction du PS.

REFLUX DIFFERENCIE

2) On observe des disparités importantes dans le recul de la gauche depuis septembre. Sur les 19 dernières élections partielles, le PCF a reculé globalement de 1,95 %, mais il est difficile d'apprécier, dans ce recul, ce qui est une tendance et ce qui est dû à la conjoncture.

Il apparaît néanmoins avec certitude que les prises de position sur l'Afghanis-

ville peut faire basculer cette majorité. Plus fondamentalement, les élections partielles sont aujourd'hui suivies avec une particulière attention parce qu'elles sanctionnent, à l'image d'un sondage grandeur nature, la tactique et les orientations des grands partis. Sans évidemment prétendre en tirer des conclusions définitives, l'examen des résultats de ces élections partielles permet de faire quelques observations.

tan ont eu leur sanction électorale : pour ne citer que cet exemple récent, le PCF a régressé dimanche dernier de 7,96 % en Dordogne, et de 7,86 % dans l'Eure. Il est vrai qu'à l'inverse, le PCF peut se targuer d'une progression de 5,39 points dans un de ses bastions de l'Allier.

Si les reculs du PCF, bien réels, doivent être nuancés, il n'en est pas de même pour le PS. Depuis septembre 1979, le parti de Mitterrand a reculé globalement de 7,03 %. Même en considérant une légère progression des radicaux de gauche, soutenu par le PS (plus de 1,65 %), force est de constater l'ampleur du recul socialiste. On en trouve en partie l'explication dans la présence, ou l'apparition, de candidats «divers gauches» dénonçant ouvertement l'accord avec le PCF, et qui ont rogné sur le traditionnel électorat socialiste.

DES REPORTS DE MOINS EN MOINS BONS

3) La troisième observation que l'on peut faire tient aux désistements et aux reports de voix. Si l'on s'en tient aux faits et chiffres, il faut remarquer que la «discipline républicaine» continue de jouer, de même que continuent de jouer les réflexes d'opposition à la droite chez les électeurs de gauche.

Quelques éléments méritent cependant réflexion. Ainsi, à Vatan, dans l'Indre, le conseiller sortant

PCF est arrivé derrière le candidat socialiste au premier tour. Résultat : la gauche a été battue du fait que certains électeurs du PCF ont refusé de reporter leur voix sur un socialiste. On retrouve le même cas, mais inversé, à Castillonès, dans le Lot-et-Garonne.

Ces quelques observations ne peuvent évidemment faire figure d'enseignements généraux, et il convient de les prendre avec précaution. Il n'en reste pas moins que les chiffres, difficilement discutables, amènent quelques éléments de réflexion.

Ils démentent, par exemple, l'idée d'une politique «suicidaire» du PCF, qui chercherait à s'enfermer dans un «ghetto» sans tenir compte de ses résultats électoraux. Ils montrent, autre exemple, que non seulement l'envolée du PS est bel et bien stoppée, mais que l'écart se réduit entre les deux formations. C'est important puisqu'il s'agit là d'un des objectifs primordiaux du PCF dans la période. Ils indiquent enfin combien est étroite la marge de manœuvre des deux partis : même si les reports s'effectuent dans l'ensemble bien, quelques indications prouvent que les dissensions de sommet ont aussi leurs répercussions dans l'électorat.

N'en doutons pas, toutes ces données sont soigneusement prises en compte dans les états-majors. Ce sont elles qui, en définitive, déterminent leur tactique. Nicolas DUVALLOIS

Automobile : les firmes françaises à l'assaut du tiers-monde

L'aiguinement des rivalités entre les géants de l'automobile a provoqué dans ce secteur, restructurations profondes, concentrations accrues et nouveaux affrontements. Pour tenter de faire pièce aux trusts américains, de résoudre leurs difficultés, de passer outre le tassement du marché européen, les firmes automobiles françaises repartent à l'assaut des pays du tiers-monde. Les poids lourds de Renault font route pour l'Afrique et PSA Peugeot-Citroën s'associe à Fiat pour mordre le marché latino-américain. L'alliance italo-française, rendue nécessaire par le poids des USA aux Amériques, n'en est pas moins porteuse de rivalités internes.

Renault Véhicules Industriels (RVI), soumis en Europe à la sévère concurrence des Mercedes, Volvo, Ivéco, DAF, etc..., a subi de lourdes pertes (400 millions de francs l'an dernier). Difficultés auxquelles les dirigeants de RVI, ont répondu, même avant la fusion Berliet-Saviem, par l'investissement dans les pays du Tiers-Monde. Demain en Inde, aujourd'hui en Afrique où RVI va faire passer de 500 à 750 véhicules par an, la production de son usine de Dakar. Accroissement encore mineur mais significatif d'une volonté de compenser le déficit en France par un pillage

accru des pays en voie de développement. Les gouvernements de ces pays ne contrôlent en effet guère plus que 30 % des parts des filiales et sont totalement dépendants des choix des impérialismes. L'implantation outremer des usines françaises s'accompagne d'une poussée sur les marchés du Tiers-Monde : RVI a vendu en 1979 plus de poids lourds en Afrique (7 000), qu'en Europe (6 700).

De façon plus spectaculaire, Peugeot-Citroën s'allie à la Fiat pour «développer progressivement une stratégie commune aux deux

groupes sur l'ensemble du continent sud-américain». A commencer par l'Argentine où les deux firmes se partagent respectivement 13 et 22 % du marché (190 000 voitures par an). La fusion de leurs filiales, «sur une base paritaire», annoncée pour le courant de l'année, devrait les placer en tête des constructeurs. Il s'agit là pour les deux monopoles européens, d'abord d'éviter de se faire distancer par Ford qui contrôle le tiers de la distribution, ensuite de préparer une plus large offensive dans toute l'Amérique Latine. Les financiers européens y ont prévu le doublement d'ici 1985 du parc automobile évalué à 11 millions de véhicules en 1975. Aussi les trusts américains et européens et, plus récemment japonais ont cherché à s'implanter dans tous les pays latino-américains (Volkswagen y contrôle 34,7 %, Ford 15,7 %, Général Motors 14,5 %, Fiat 9,1 %, Renault 5,4 % et PSA 1,5 % seulement der-

rière les japonais). Aujourd'hui Fiat veut renforcer sa percée en multipliant les atouts dont il dispose au Brésil, pays dont la production annuelle de près d'un million de véhicules dépasse celle de tous les autres pays d'Amérique Latine. Fiat, fortement endetté à la suite de ses investissements, a besoin des capitaux du prospère PSA (dont les bénéfices nets se sont accrus de 130 % cette année !) qui entend en retour tirer partie de l'implantation de Fiat pour entrer au Brésil. Les modalités de l'association Fiat-Peugeot au Brésil ne sont pas encore connues. L'audacieuse alliance des Agnelli et du lion sochalien, est le double produit de leur volonté de s'attaquer aux marchés du Tiers-Monde et de leurs difficultés à s'y imposer face aux trusts US voire ouest allemands qui s'y taillent les plus grosses parts.

Didier DELORME

Caisses d'Epargne de Paris

Les 35H, pas les flics !

« Depuis 1973, explique un responsable syndical, les guichets (caisses) fermaient à 17 heures, soit 50 minutes avant l'arrêt de travail (6 h moins 10 minutes), ce qui réduisait donc de 50 minutes le travail harassant des guichets. La direction a évidemment toujours dit que les employés au lieu de partir à 6 h moins 10, profitaient de ce système pour partir à 5 h 20 ou 5 h 30. Elle oublie surtout de dire qu'à midi, par contre, (heure de l'arrêt de travail), les employés finissent souvent à 12 h 20 ou plus alors que seules 10 minutes de travail supplémentaire sont rémunérées pour payer les clients qui attendent encore à midi. Tel était en tout cas le

système en vigueur globalement. »

Or que veut donc faire aujourd'hui la direction ? Tout simplement faire fermer les guichets non plus à 17 heures mais 17 h 35, d'où 35 minutes supplémentaires de travail particulièrement pénibles. Il ne resterait plus que 15 minutes (17 h 35 - 17 h 50) de travail « hors caisse » (moins fatiguant nerveusement) chaque jour, donc 75 minutes par semaine.

3 h 35 SUPPLEMENTAIRES AUX GUICHETS !

• Mais, ce n'est pas tout : ces 75 minutes seraient effectuées une seconde fois, bloquées cette fois sur une seule journée de la semaine,

le mardi ou le vendredi, un de ces deux jours voyant donc les horaires s'allonger de 75 minutes ! Et ce n'est pas encore tout : ces 75 minutes supplémentaires seraient effectuées ce jour là... au guichet, une espèce de nocturne en sorte !

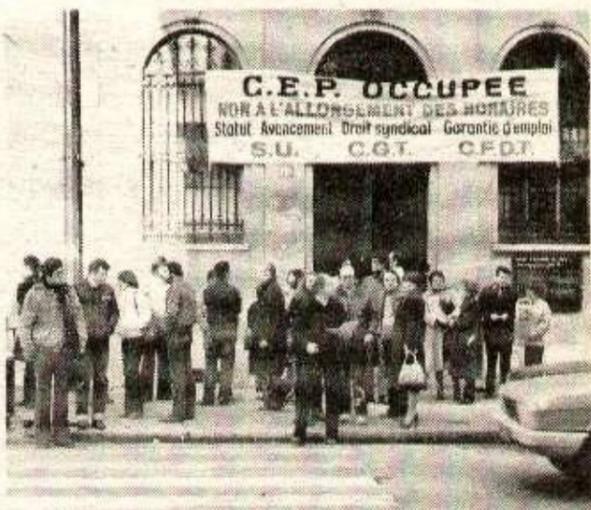
Au total, si l'on ajoute les 75 minutes supplémentaires effectuées, c'est donc 3 heures et 35 minutes de travail supplémentaire derrière les guichets que la direction veut imposer, ainsi qu'un allongement de la durée hebdomadaire du travail de 1 h 15 !

Allongement qui irait d'ailleurs de pair avec la mise en place d'horaires spéciaux : système de travail à mi-temps et journée continue. C'est en tout cas ce que suggère assez claire-

ment la direction des Caisses parisiennes dans une note envoyée récemment aux chefs d'agences.

L'allongement des horaires et de surcroît derrière les guichets va évidemment - c'est le but - augmenter le temps de travail dont la productivité depuis 5 ans a augmenté de manière considérable : « La direction, raconte un responsable syndical, nie cette augmentation faisant valoir que le travail se fait plus vite avec l'ordinateur. Le problème est que le nombre d'opérations à effectuer a doublé en 5 ans sans pratiquement d'embauche ! »

Tel est le refus essentiel des employés des Caisses d'Epargne parisiennes, en grève aujourd'hui à 70 %,



Le piquet de grève mardi après-midi.

chiffre rarement vu depuis quelques années.

Face au refus de toute négociation de la direction, les employés des Caisses d'Epargne parisiennes ont reconduit mardi matin en assemblée générale, rue du Louvre, la grève avec occupation, et ce alors qu'une menace d'évacuation était probable.

On sait en effet qu'une procédure de référé avait été engagée dans ce but par la direction, ce lundi 3 mars.

• En outre, au cours d'une rencontre fixée par le juge lundi soir et où étaient convoqués syndicats et direction, cette dernière a fait savoir que l'augmentation de l'horaire hebdo-

madaire de travail, fixée pour le 1er avril, était reporté au 15 avril (!). Gros concession comme on le voit, de surcroît en échange d'une évacuation volontaire des locaux ! Bref, rien de changé sur le fond.

Le jugement du tribunal rendu mardi à midi a été lu mardi à 17 heures par Me Bouaziz, avocat des syndicats, en assemblée générale. Le tribunal a ordonné l'évacuation de la Caisse d'Epargne laquelle pouvait avoir lieu 12 heures après qu'un délégué ait reçu à son domicile l'ordonnance du jugement. A 17 h 15, on apprenait que c'était chose faite.

Richard FEUILLET

A l'appel des fédérations CGT et CFDT de la Chimie

7 à 8 000 travailleurs de la Chimie manifestent à Paris

7 000 à 8 000 travailleurs de la chimie manifestaient ce mardi à Paris, des Invalides (où ils s'étaient rassemblés à partir de 9 h 30) au siège de l'Union patronale des Industries de la chimie. Manifestation nationale, composée de nombreuses délégations venues de multiples entreprises, dans lesquelles la journée devait être marquée par des arrêts de travail pouvant dépasser les 24 heures.

Dans la période actuelle, de telles actions ne sont guère fréquentes. Mais, un autre fait remarquable est qu'elle était conduite dans l'unité par les fédérations CGT et CFDT : après le non renouvellement en ce début d'année de l'accord confédéral de septembre, une telle action commune n'est certes pas non plus chose courante, à un moment

où pourtant, les attaques patronales et gouvernementales redoublent.

Le résultat, quant à l'ampleur du mouvement (sinon quant au succès revendicatif : les organisateurs de la journée n'en attendaient, de ce point de vue, rien de spectaculaire, tant il est vrai qu'une journée ne saurait y suffir), est significatif et constitue un encouragement pour tous les travailleurs. Il est possible de mener - ensemble CGT et CFDT - des actions revendicatives. Encouragement car cette unité, ici effective, apparaît bien en général et dans les faits comme une condition pour que l'action ait des chances d'être efficace.

Durant le défilé nous avons recueilli quelques premières impressions auprès de Claude Mennecier pour la CFDT et Jean Vincent pour la CGT, responsables de leurs fédérations respectives. Questionnés séparément, leurs réponses ont reflété effectivement une grande unité de vue.

Quelle est votre première appréciation concernant cette journée ?

C.M. : Il y a eu un grand nombre d'appel à la grève dans 200 à 300 entreprises. Un point faible peut-être pour la Région Parisienne. La participation à la manifestation est voisine de l'objectif que nous nous étions fixé. C'est donc un bon résultat.

J.V. : Notre appréciation est positive, nous envisageons 10 000 manifestants, il y en a 7 à 8 000, et du point de vue de la grève, il y a eu de très nombreux appel, 200 entreprises au moins pour 24 h ou 32 h. Bien sûr il faudra attendre la fin de la journée pour pouvoir apprécier comment ces appels ont été suivis.

Quelles sont maintenant les perspectives ?

C.M. : Cette action se situe dans un ensemble. Depuis plus d'un an nous menons une action unitaire de branche. Par exemple, il y avait eu une semaine d'action fin 1978 et bien d'autres actions ensuite.



« Union, action, nous vaincrons », tel était l'un des principaux mots d'ordre de la manifestation.

Cette journée est donc un élément de l'ensemble. Nous ne nous faisons pas d'illusion sur les résultats des discussions que nous allons avoir et nous devons donc poursuivre.

J.V. : Cette journée s'inscrit dans la continuité d'une série d'actions communes. Nous voulions qu'au moins un gars de chaque boîte vienne pour pouvoir rendre compte au retour. Ensuite nous ferons le point et envisagerons des actions nouvelles, de nouveaux temps forts, pas forcément au plan national, peut-être régional.

Du point de vue de l'unité d'action CGT-CFDT, votre journée est

remarquable : il n'y a guère d'actions menées en commun à un niveau fédéral et l'accord confédéral de septembre n'a pas été renouvelé. Qu'en est-il donc pour vos fédérations ?

C.M. : Nous avons aussi des difficultés. Le désaccord confédéral n'aide pas, cela constitue un contexte, une ambiance générale qui se répercute forcément. Mais nous, nous menons l'action commune depuis longtemps, nous en avons une longue expérience pratique, depuis les années 1950. Nous avons des objectifs communs clairs. Alors nous continuons.

J.V. : Pour ce qui est de l'unité, notre fédération CGT a deux critères : premièrement qu'elle débouche sur l'action, deuxièmement que les objectifs soient clairs.

Pour le premier point, cette journée en est une preuve. Pour le second nous sommes clairement d'accord sur la défense de la convention collective, la réduction du temps de travail et les salaires, les libertés syndicales.

Mais on se dit ce qu'on a à se dire quand on n'est pas d'accord. Par ailleurs, il y a des difficultés particulières dans certaines boîtes...

Gilles CARPENTIER

SNCF : les forces de police pénètrent à la direction régionale de Bordeaux

Dans le cadre d'un préavis de grève déposé par le syndicat CGT des cheminots, plus de 300 cheminots manifestaient lundi 3 mars à 9 h 30 pour exiger de Meyer, directeur de la région de Bordeaux :

- la réintégration d'un cheminot de l'entretien de Bordeaux, inapte selon les médecins de la SNCF, mais pas pour les spécialistes du centre hospitalier de Bordeaux.

- la levée de toutes les sanctions infligées par Meyer depuis plusieurs mois, et elles sont nombreuses.

- dans le cadre de l'action menée par les cheminots des ateliers de Bordeaux pour le temps de déshabillage inclus dans le temps de travail. La retenue des salaires sur les seules 10 minutes effectuées et non la retenue allant jusqu'à 4 heures.

Meyer refuse toute négociation et va jusqu'à appeler les forces de police

pour faire dégager les couloirs de la direction régionale. Depuis 25 ans, jamais les forces de police n'étaient entrées dans l'enceinte des locaux de la SNCF à Bordeaux.

Meyer s'est trompé, malgré la police dans les couloirs, les cheminots restent mobilisés. Devant cette mobilisation, sans doute après des coups de téléphone de la direction générale auprès de laquelle étaient intervenues les fédérations syndicales, Meyer accepte à 15 h 30 d'ouvrir des véritables négociations le lendemain si les cheminots présents quittent les couloirs de la direction régionale. En fait ce seront d'abord les flics qui quitteront les lieux. Alors, les cheminots ont promis de revenir plus nombreux le mardi 4 mars à 9 heures pour soutenir leur délégation.

Correspondant BORDEAUX

AFI (Massy) : la lutte continue

Après 45 jours de grève les seules propositions de la direction, c'est le paiement de 4 jours de grève et la quinzième semaine de congés payés. Sur le motif de la grève (révision de la grille des salaires, respect de la convention collective) : rien !

Face à l'intransigeance de la direction qui dépend du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, les grévistes oc-

cupent jour et nuit dans l'unité le foyer de Massy. Aux grévistes de Massy, se sont joints ceux de Cachan, pour empêcher toute entrée des non grévistes au foyer de Massy. Face à une direction de choc, les grévistes ont besoin du soutien de tous. A l'exemple de celui accordé par les résidents du foyer. Passez les voir au foyer AFI, 3 rue allée de Madrid, Massy.

Correspondant MASSY

Il y a 19 mois, Ezzedine Kalak était assassiné

La longue marche du peuple palestinien

Par Jean-Paul Gay

19 mois après l'assassinat, dans les bureaux du siège parisien de la Ligue arabe, du représentant en France de l'OLP, Ezzedine Kalak, le procès de ses meurtriers s'ouvre devant les assises de Paris.

C'est en août 1978, qu'Ezzedine Kalak, militant, et ambassadeur de la Révolution palestinienne, tombait sous les balles de deux jeunes palestiniens, envoyés depuis Bagdad, par Abou Nidal qui, se présentant comme «dissident» du Fath, était aussi un protégé de longue date des services secrets irakiens. Cet assassinat s'inscrivait dans une série d'attentats encouragés, sinon téléguidés, par les autorités irakiennes, contre des représentants de l'OLP dans le monde. Ezzedine Kalak tombait, victime d'un nouvel épisode sanglant des tentatives successives de certains régimes arabes de s'assujettir la Résistance palestinienne, de la transformer — tout en s'en défendant par une surenchère verbale — en un instrument de leurs intérêts particuliers.

On l'a vu une fois encore, fin 1979, en Libye — où heureusement à cette occasion le sang n'a pas coulé — lorsque Khadafi s'en est pris à l'OLP en interdisant de séjour sa principale composante, le Fath. Ceci dans le même temps où Sadate qui, dans le cadre des accords de Camp David — sous l'égide des Etats-Unis — a interdit l'OLP sur le sol égyptien, prétend négocier, avec Israël, l'avenir du peuple palestinien, à sa place.

Depuis quelia Résistance palestinienne a vu le jour, elle a dû mener en effet une lutte inlassable pour définir et défendre une ligne de conduite indépendante. Ce refus d'être le jouet de quiconque, est assurément un des facteurs essentiels qui lui ont permis de survivre face aux multiples tentatives de liquidation venant de ses principaux ennemis, le sionisme et l'impérialisme US. Ezzedine Kalak, militant du Fath, qui se voulait avant tout le représentant officiel en France, du peuple palestinien et de sa cause, était un défenseur de cette indépendance de la ligne de conduite de la Résistance palestinienne. C'est dans le respect de cette indépendance, qu'il concevait l'unité anti-impérialiste du monde arabe.

Il s'attachait particulièrement, pour l'interlocuteur, à replacer chaque événement nouveau dans le cadre des données globales du problème palestinien, démontrant toujours comment celui-ci ne pouvait être résolu sans la reconnaissance effective des droits inaliénables du peuple palestinien sur l'ensemble de sa terre d'origine. Ezzedine devenu, en tant que responsable du «Bureau de liaison et d'information de l'OLP» à Paris, un interlocuteur permanent du ministère français des Affaires étrangères, pour les questions palestiniennes, était un militant. Sachant combien son activité l'exposait, il se voulait un combattant parmi d'autres, et confiait volontiers : «Qu'importe une vie, comparée à la lutte de notre peuple. Si je tombe, d'autres me remplaceront».

C'est le dévouement d'hommes comme Ezzedine Kalak, c'est le sacrifice de milliers de combattants de la cause palestinienne, qui ont permis que renaisse le peuple palestinien, rayé de la carte en 1948, par les grandes puissances. Et c'est fondamentalement, parce que depuis 1965, depuis que les premiers commandos du Fath ont tiré les premiers coups de feu contre les troupes d'occupation sionistes en Palestine, le peuple palestinien n'a jamais déposé les armes, n'a jamais cessé son combat multiforme, qu'aujourd'hui l'OLP bénéficie de «victoires diplomatiques». C'est fondamentalement pour cela que les puissances occidentales, inquiètes pour leurs approvisionnements pétroliers en provenance de la région du Golfe et de la Palestine, sont contraintes de prendre en compte la volonté de la résistance palestinienne. Même l'impérialisme américain, éternel pourvoyeur en armes et en dollars, de l'Etat sioniste — et qui continue de nier le bien-fondé des exigences palestiniens — est obligé de se démarquer aujourd'hui des actions expansionnistes les plus outrancières de Begin.

Les derniers propos de Giscard, relatifs à une reconnaissance du «droit à l'autodétermination du peuple palestinien» témoignent d'un «réalisme» imposé par la continuité du combat palestinien. «Un pas en avant» a déclaré l'OLP. Oui, un pas en avant, pas plus, car il reste à voir le sens exact concret, que le président de la République française donne à la formule qu'il a employé, avec ses hôtes du Koweït. Nous n'oublions pas que, pas plus tard qu'en octobre dernier, le gouvernement français se permettait de mettre des conditions — un «assouplissement» des positions de l'OLP — à un accueil officiel de Yasser Arafat sur le sol de notre pays. Et nous savons que, comme au moment de la mort d'Ezzedine Kalak, la représentation de l'OLP à Paris ne jouit toujours pas d'un statut officiel comparable à celui d'une ambassade.

Zimbabwe

Après la victoire écrasante de la ZANU

Risques d'intervention de l'Afrique du Sud

Robert Mugabe, secrétaire-général de la ZANU et futur premier ministre du Zimbabwe, a prononcé mardi soir un important discours télévisé, le matin, il avait été invité par Lord Soames à formé son gouvernement. A l'annonce des résultats du scrutin, la joie s'est répandue parmi la population noire de la capitale. Les chiffres définitifs indiquent que la ZANU obtient 62,9 % des voix, soit 57 sièges donc la majorité absolue au parlement. La ZAPU, 24,1 %

des voix, soit 20 députés. L'UANC du fantôme Muzorewa reçoit une sévère défaite : 8,2 % des voix, soit 3 sièges. Le commandant en chef de l'armée rhodésienne a lancé un appel au calme tout en rassurant la communauté blanche : «Nous serons toujours avec vous» et plus inquiétant a déclaré : «Nous demeurons le plus grand pouvoir dans ce pays». Robert Mugabe a lancé pour sa part un appel à l'unité : «Respectez vos adversaires, et

ne faites rien qui nuise à la paix. Chacun d'entre nous doit désormais travailler pour l'unité, ceux qui ont gagné les élections comme ceux qui les ont perdu».

La menace d'une intervention militaire sud-africaine, s'il elle est rendue plus difficile par le verdict implacable des urnes qui ôte tout prétexte aux ingérences, n'est néanmoins pas à écarter. A la publication des résultats, le régime raciste de Prétoria a réitéré ses menaces contre le Zimbabwe,

déclarant qu'il ne tolérerait aucun écart du nouveau gouvernement élu à Salisbury.

A titre de document et afin d'illustrer les ingérences sud-africaines passées au Zimbabwe, nous publions aujourd'hui le témoignage d'un ancien soldat sud-africain (ce texte est extrait du n°6 du bulletin du comité Zimbabwe).

Frank ROUSSEL

Un ancien soldat sud-africain témoigne des ingérences sud-africaines

«D'après un américain qui a combattu dans l'armée rhodésienne, la guerre contre la guérilla est directement appuyée par les troupes et les avions sud-africains et indirectement par Israël.

William R. Atkins, 35 ans, ancien policier et ancien combattant du Vietnam qui a été expulsé le mois dernier de Rhodesie a déclaré que l'Afrique du Sud maintenait en Rhodesie l'équivalent de deux bataillons de parachutistes et au moins un escadron de chasseurs-bombardiers Mirage. Il a indiqué que les forces sud-africaines, portant l'uniforme rhodésien et utilisant un matériel peint aux couleurs de la Rhodesie contrôlaient effectivement le quart sud du pays.

Atkins a déclaré que les Mirage sud-africains étaient utilisés pour «affaiblir un objectif avant que nous y allions. Un font quelques bombardements autour aussi longtemps qu'ils peuvent au cas où la guérilla essaierait de venir. Et c'est tout. Ils ne visent pas un objectif important qui est bien défendu ou des choses de ce genre».

Les Mirages ont d'abord été maintenus sur une base réduite dans le Parc national de Kruger au nord de l'Afrique du Sud, puis, il y a quelques mois, ils sont allés à Buffalo Range en Rhodesie.

De plus Atkins a indiqué que les rhodésiens ont maintenant des hélicoptères Lynx fabriqués en Angleterre et fournis par l'Afrique du Sud

durant la campagne électorale d'avril qui a amené Muzorewa au pouvoir. Les hélicoptères, pilotés par des Sud-africains, ont servi à transporter des responsables, des candidats ou des journalistes dans le pays et y sont restés après la campagne.

Atkins a déclaré qu'un petit nombre d'officiers israéliens prêtaient aussi leur concours aux forces gouvernementales comme conseillers et aidaient à l'entraînement dans une base de Bloemfontaine dans le Transvaal.

D'après Atkins les sud-africains étaient profondément impliqués en Rhodesie quand il est arrivé dans le pays il y a environ trois ans mais ils se sont retirés un peu plus tard. Les soldats et

les pilotes portaient leurs propres uniformes et pilotaient leurs avions, prenant la responsabilité de certaines régions.

Dans les derniers mois cependant, les forces sud-africaines sont revenues en Rhodesie mais en portant alors l'uniforme rhodésien et utilisant des avions aux couleurs rhodésiennes.

Atkins a vu des éléments de deux bataillons sud-africains de parachutistes basés à Rutenga au sud de Fort-Victoria dans le sud-est du pays. Ils avaient des hélicoptères sud-africains de combat et d'autres matériels bien supérieurs à ceux des rhodésiens. Les sud-africains avaient aussi des chars concentrés à Messina à la frontière de la Rhodesie.

A la suite des déclarations de Giscard sur l'autodétermination du peuple palestinien et du vote des USA à l'ONU

Remous en Israël

Le communiqué publié lundi à l'issue de la visite de Giscard à Bahrein confirme les déclarations françaises faites la veille au Koweït. Le droit à l'autodétermination du peuple palestinien y est mentionné à nouveau comme une des conditions à l'établissement d'une paix juste et durable au Moyen-Orient.

Le porte-parole du ministre israélien des Affaires étrangères qualifie la prise de position française de «nouveau changement négatif dans la politique française au Proche-Orient» et souligne qu'elle «contredit les accords de Camp David». Mais, ça n'est pas tant l'évolution de la position française à l'égard du problème palestinien qui soulève des inquiétudes dans les milieux dirigeants sionistes, mais les répercussions qu'elle peut avoir sur l'ensemble des pays de la

CEE. A ce propos, les déclarations du ministre allemand des Affaires étrangères, en visite en Arabie Saoudite, mentionnant également le droit à l'autodétermination du peuple palestinien n'ont pas manqué d'être rapprochées de celles de Giscard par la radio israélienne. Les propos tenus lundi à Ryad par Hans Dietrich Genscher ne peuvent constituer une coïncidence, prononcés 24 h après ceux de Giscard. De même, il est difficile de ne pas effectuer un parallèle avec le vote des Etats-Unis à l'ONU qui viennent pour la première fois de condamner l'implantation des colonies de peuplement en Cisjordanie. Face à la crainte d'une initiative diplomatique qui ne peut que souligner l'impasse de la paix séparée signée à Camp David, une sorte d'union sacrée, est en train d'apparaître entre le gouvernement

Extraits de la déclaration du représentant officiel de l'OLP en France

Commentant les déclarations de Giscard sur l'autodétermination du peuple palestinien, Ibrahim Sousse, représentant de l'OLP à Paris, a notamment indiqué qu'elles constituaient «un pas un avant très encourageant et très courageux», tout en précisant néanmoins que «cette initiative devra être suivie d'une position plus explicite...». «Pour nous, autodétermination veut dire établissement d'un Etat indépendant sur toute partie du territoire palestinien, libérée ou évacuée par les Israéliens». Il devrait conclure ainsi : «Nous espérons que la visite de Yasser Arafat à Paris aura lieu au cours de cette année».

et l'opposition en Israël. Car, soyons loquaces, comment parler d'autodétermination des Palestiniens sans reconnaître le droit du peuple palestinien à disposer de sa terre.

Les pays arabes ont accueilli avec satisfaction la prise de position française, qui constitue à leurs yeux une étape dans l'évolution

lente mais positive vers la reconnaissance totale des droits du peuple palestinien à recouvrer sa patrie. Reste à préciser le contenu exact qu'entendent donner la France et les pays européens au terme d'autodétermination.

Frank ROUSSEL

Rue Asmala (Paris 15e)

Expulsions d'immigrés pour « rénovation » !

60 travailleurs immigrés, des trois pays du Maghreb, sont menacés d'expulsion dans le 15e arrondissement de Paris par les nouveaux propriétaires.

Le plus ancien des locataires s'y est installé en 1941. La moyenne d'entre eux y est depuis une dizaine d'années. Tableau habituel : loyers à la tête du client, pas de quittance, surpeuplement des chambres, entretien plus que précaire, fuites d'eau, fenêtres pourries à courants d'air, etc.

L'ancien propriétaire, un Algérien, s'il n'assurait pas de prestations différentes de celles de ses autres collègues marchands de sommeil était arrangeant et plutôt systématique. Alors quand en juin, il a dit qu'il allait y avoir des contrôles policiers pour suroccupation, une quarantaine de locataires ont accepté d'aller se loger ailleurs. Les 60 restants ne se sont pas méfiés et ne s'attendaient pas à recevoir une lettre recommandée leur enjoignant de déguerpir dans le délai d'un mois pour le 31 août 1979. Le patron était en vacances à ce moment...

Il avait vendu l'hôtel avec les locataires : c'est une pratique habituelle et très « juive » des marchands de biens. On achète occupé ou quatre fois moins cher un vieil immeuble, mais il faut se charger de le vider. Là tous les coups sont bons et l'arsenal juridique très adapté. Ensuite, on réhabite et on revend au prix du marché.

Evidemment, les hôtels de travailleurs immigrés sont la proie idéale de ces pirates de l'immobilier puisqu'on s'attaque à des locataires

sans bail, ni droits, ni titres, ni quittance, et à propos desquels Stoléro pense qu'ils exagèrent... (cf affaire Bidalou à Hayange).

Mais, mais, mais... les locataires ne sont pas prêts à la Smala à se laisser faire déguerpir comme ça. Tout de suite, ils ont décidé de rester. Il faut dire qu'ils connaissent, par voisins ou cousins interposés, l'affaire proche de l'hôtel Fondary (Toujours pas expulsé depuis 5 ans). Sur les conseils de leur avocat, Me Legrand du collectif d'Ornano, ils payent leur loyer par mandat pour prouver leur bonne foi d'occupants.

Le cabinet Chanudet, conseil juridique des nouveaux propriétaires, spécialiste honneur de ce genre d'affaires encaisse le mois de septembre qu'il passe à l'ancien propriétaire (il ne faut rien négliger) mais ensuite refuse les mois suivants, la vente étant passée. Les nouveaux propriétaires balancent une nouvelle lettre recommandée en octobre. En même temps, un petit sbire à eux se présente pendant deux mois tous les soirs à l'hôtel pour menacer l'un, promettre à l'autre de 500 à 2.000 F pour

partir gentiment, proposer un logement indécemment d'une quinzaine de lits porte de la Villette, etc. On mure 3 chambres vides sont celle de l'ancien propriétaire-gérant où trouvent les compteurs électriques. A la place de plombs, celui-ci avait imaginé un système de voyants lumineux qui lui permettait de savoir si la chambre était occupée et qui étaient si sensibles, qu'une seule ampoule pouvait marcher dans chaque chambre. Pour mettre un poste, une télévision, un chauffage électrique, il fallait payer un supplément de 50 F par mois et par appareil. Bref, ne pouvant plus réparer les fusibles, une trentaine de locataires vont passer le mois de novembre dans l'obscurité jusqu'à ce qu'un référé oblige le propriétaire à démurer. Mais il garde la clef de la chambre.

Enfin, après toute cette guérilla, le propriétaire a engagé une procédure d'expulsion non pas sur tous les locataires en même temps, mais par groupes de chambres non voisines.

La première manœuvre a réussi : les 9 premiers concernés en début janvier n'ont pas reçu les lettres recommandées les convoquant au tribunal. C'est l'épicier voisin associé de l'ex-propriétaire et peut-être des nouveaux qui devrait faire le facteur. L'avocat n'a donc pas pu être prévenu. Le juge proclame leur expulsion immédiate sans témoins ni contradiction.

Le second groupe de 12, convoqué pour la seconde fois, lui se fait accompagner

d'une vingtaine de Français (UL-CFDT 15e, ASTI, militants, démocrates, ...). Le même juge que la première fois n'apprécie pas de juger devant les intéressés, il fait refouler au fond de la salle ; le gendarme de service sans jeu de mot, demande avec arrogance « qu'est-ce que c'est que cette smala ». Un vieux locataire de 70 ans un peu sourd se fait accompagner ouvertement. L'assesseur du juge se fait un plaisir de retrouver un ton datant de l'Algérie française pour pacifier en arabe la houle de l'assistance. Madame le juge enrhumée, ennuyée, renvoie à quinzaine. Elle ne sait pas si elle est compétente. Elle va réfléchir. L'enjeu de son incompétence est le suivant : au simple référé, le juge ne peut que déclarer l'expulsion, tandis qu'au tribunal d'instance, le juge pourrait refuser l'expulsion (improbable) ou l'ordonner, mais sous condition de logement. En fait, les locataires refusent l'expulsion, mais s'ils obtiennent le droit au relogement cela gênerait le propriétaire et ferait traîner les choses.

C'est maigre et c'est beaucoup pour eux une cohabitation déjà longue, des parentés, des amitiés qu'on ne veut pas perdre, une connaissance du quartier, un lien commode pour garder ou pour trouver du boulot. Beaucoup travaillent à la ville de Paris, ou sur les chantiers de construction.

Changer encore, pour aller en banlieue ! Non !

Correspondant 15e

Vincennes

Le conseil d'université supprime le contrôle des cartes, mais dépose plainte contre 6 étudiants étrangers

Les vigiles mis en place sur la demande du conseil de l'université de Vincennes pour contrôler les cartes des étudiants ont dû stopper leurs contrôles dès 10 h du matin. C'est à ce moment là que les étudiants mobilisés forçaient en masse le passage. C'est entre deux banderoles que la vingtaine de vigiles a effectué pendant 1 h les contrôles et sous les huées des étudiants. Sur les banderoles on pouvait lire, « ne présentez pas votre carte au contrôle répressif », et « tant qu'il y aura des flics à Vincennes et des contrôles, nous ne rentrerons pas ».

Tandis qu'une assemblée d'étudiants se tenait sur le campus (après le passage en force) le conseil d'université siégeant en séance extraordinaire était investi par une trentaine d'étudiants. C'est devant l'assemblée générale des étudiants que le président du conseil d'université ira rendre

compte des dernières décisions arrêtées. Le contrôle des cartes d'étudiants est aboli et les vigiles devront quitter le campus.

Mais deux points noirs subsistent, le conseil maintient l'éventualité du recours à la brigade des stupéfiants sur le campus, il maintient surtout les plaintes déposées contre 6 étudiants étrangers en situation irrégulière. Derrière le contrôle des vigiles et l'intervention de la police à l'université de Vincennes, c'est tout le problème du statut des étudiants étrangers qui est en jeu, or ils sont 40 % à Vincennes. L'intervention de la police fait planer une menace sur tous ceux qui sont concernés par la circulaire Bonnet.

Les 6 plaintes déposées contre les étudiants en situation irrégulière doivent être retirées ! Une assemblée générale se tenait mardi pour donner suite à la lutte.

L.C.

Emprisonné depuis 4 ans, il crie son innocence

Daniel Debrieille est en prison depuis quatre ans, il est condamné à cause d'un hold-up auquel il nie toute participation. Il avait le bras et la main droite dans le plâtre à ce moment là. Inculpé à partir de témoignages contradictoires, il sera condamné une première fois à 12 ans en 1977, puis à 16 ans en 1978. Depuis, de maison d'arrêt en quartier de haute sécurité, il clame son innocence et demande la révision de son procès, il dénonce aussi les traitements qu'il a subis dans les commissariats et dans les quartiers de haute sécurité. Un comité a été créé à Tours pour la révision du procès Debrieille et pour la suppression des quartiers de haute sécurité.

COMMUNIQUE

Exposition, jusqu'au 8 mars organisée par le collectif contre les lois racistes Barre-Bonnet-Stoléro à la Mairie de Montpellier

Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : Jacques Jurquet, Charles Villac, Rédacteurs en chef : Pierre Burnand, Gérard Privat

Le Quotidien du Peuple
Adresse postale BP 225 - 75927 Paris cedex 19
Directeur de publication : Y. Chevet
Imprimé par ILN-Paris, Distribué les NMPP
Commission paritaire : 56 942
Libeller les chèques à « Aujourd'hui Presse »
Société Générale 200 208 66

Pour téléphoner au Quotidien du Peuple

205-51-10

L.C.

Asnières

Quand les patrons des HLM coupent l'eau chaude

Après les saisies, les expulsions, les coupures de gaz et d'électricité, la panoplie des mesures répressives contre les locataires vient de « s'enrichir » d'un nouveau moyen de rétorsion : les coupures d'eau chaude. Cette innovation est à mettre à l'actif des patrons de la

société d'HLM « la LUTE-CE ». Depuis le 20 février, les locataires des « Jacinthes » immeubles d'une cité HLM d'Asnières (Hauts-de-Seine) n'ont plus d'eau chaude. Qu'ont-ils donc fait pour se voir infliger une telle mesure ? Ils en ont tout simplement demandé à la société HLM

des comptes sur des factures d'eau chaude, anormalement élevées.

Alors qu'ils payaient depuis des mois des « provisions de charges » « assez » lourdes, ne voilà-t-il pas qu'ils reçoivent une régularisation des charges d'eau pour 1978. Les locataires des « Jacinthes », tous ensemble ont demandé à examiner les comptes de la société HLM comme ils en ont le droit, qui pour toute réponse leur a coupé l'eau chaude.

Voilà quinze jours qu'ils sont privés d'eau chaude. Ils viennent de constituer un comité pour l'eau chaude afin de faire respecter leurs droits de locataires et de faire reculer la société de HLM.

A Villeteuse en Seine-Saint-Denis, le président de l'amicale des locataires de la cité Maurice-Grandcoing avait simplement collecté les chèques des locataires afin de les remettre aux gérants dans le but de leur demander des explications sur le montant des charges. Des chèques, avaient été déduit

l'équivalent du 1er versement d'une « régularisation de frais de chauffage ». Les locataires entendaient demander des délais de paiement pour ces charges trop lourdes. Mais cela n'a pas plus au Trésorier Payeur Général de Seine-Saint-Denis qui vient d'envoyer la lettre suivante au président de l'Amicale des locataires de la cité en question : « Il a été porté à ma connaissance, que vous avez procédé auprès d'un certain nombre de locataires à l'encaissement de loyers afférents aux mois de novembre et décembre 1979 qui devaient normalement être versés à la caisse du régisseur de recettes... En conséquence, je porte à la connaissance du procureur général près la cour des comptes le manquement des deniers publics dont vous vous êtes rendus coupables ».

Voilà comment réagit le ministère des finances lorsque les locataires s'organisent !

ATTENTION

NOUVEAU COMPTE BANCAIRE

Tous les chèques doivent être libellés ainsi :

AUJOURD'HUI PRESSE
Société Générale
200 208 66

Attention : les chèques ne doivent plus être libellés « Quotidien du Peuple ».

Cinq mois de guérilla offensive à la Thomson-Malakoff

Par Richard FEUILLET

Depuis cinq mois, les travailleurs de Thomson à Malakoff (dans la région parisienne) mènent comme des milliers de leurs camarades du trust une véritable guérilla avec des formes de lutte résolument offensives : pour les 3 00 F mini, pour 450 F, les 35 heures, la cinquième semaine de congés payés. Ils parlent ici de quelques aspects de leur mouvement.

Une première chose saute aux yeux : après cinq mois — ce qui est fort long — on note sur la Thomson (bien qu'existent des inégalités suivant les périodes et les types d'action) un nombre toujours important de grévistes, c'est le cas à Malakoff : 500 ouvriers sont en lutte (le centre de Malakoff compte en outre 700 employés et 500 cadres).

UN MOUVEMENT QUI S'APPUIE SUR LES TRAVAILLEURS

La raison de cette force est due sans conteste — et c'est là un des premiers aspects de ce mouvement — au fait que ces formes d'action, ces objectifs revendicatifs ont été décidés avec les travailleurs avec qui on a tiré réellement le bilan des précédents mouvements. Ils se reconnaissent donc dans cette lutte : «A l'automne 1979, raconte Bernard, militant CFDT, après que des assemblées de travailleurs aient eu lieu un peu partout dans les centres Thomson, nous nous étions réunis l'inter-CFDT Thomson et la coordination CGT. Nous avons fait la constatation suivante : depuis des années, les centres qui s'étaient mis en bagarre les uns après les autres s'étaient tous cassés la gueule : Sartrouville, Vélizy. On en est arrivé à cette conclusion, à laquelle beaucoup de gars poussaient justement : il n'était plus possible — hormis le changement de la couleur des tapisseries — d'obtenir quelque chose de substantiel, sans une lutte globale au niveau du trust tout entier.

Globaliser ? A Malakoff, on va alors décider — autre démarche intéressante — qu'il ne pouvait s'agir de reproduire des «globalisations» artificielles, se résumant de surcroît bien souvent à des journées de 24 heures, choses qu'on avait trop vues dans le passé.

PLUS REFLECHIR AUX FORMES DE LUTTE

La discussion avec les travailleurs ? C'est cette démarche qui sera adoptée aussi pour les formes de lutte : «Dès le départ, nous syndiqués, on a tout de suite vu que la lutte serait très dure et très longue. Aujourd'hui, faire céder un trust comme la Thomson qui a les reins solides et de surcroît avec la période — les plans Barre — demande du temps et des forces. Aussi — et les travailleurs le demandaient — il nous a paru nécessaire de mettre en branle des actions qui fassent perdre vraiment le moins d'argent possible.

Donc pas d'actions en force, mais plutôt du type guérilla. Ainsi s'expliquent depuis le début le choix de limiter la grève à 3 h par semaine par gars.

La difficulté de mener la grève totale, difficulté imposée par la période, (nécessité d'une grève de longue haleine, pressions sur les salaires), imposait disent en substance les militants syndicaux, aujourd'hui peut-être sans doute plus que par le passé, une réflexion des sections syndicales sur les formes de lutte pour gagner en efficacité : «En ce sens, on a commencé par multiplier les 3 h de grève... par douze, explique Jean. Nous avons découpé l'usine en quatre secteurs qui partent en mouvement à des moments différents d'où 12 h de grève hebdomadaires. De plus, toujours dans un plus grand souci d'efficacité, même les actions les plus simples, nous les avons conçues pour porter vraiment les coups maximum à la production, et ce dès le départ : c'est le cas des simples défilés de grévistes dans les ateliers en pleine activité, ce qui entraîne un relâchement même minime du travail. Tu as donc avec des actions comme ça une perte de production bien supérieure au travail non effectué par les seuls grévistes.

Les possibilités limitées du temps de grève nécessitent selon les syndicalistes rencontrés, de renouer avec des formes de lutte ayant aussi pour caractéristique de ne pas nécessiter d'arrêt de travail. «C'est le cas du coulage des cadences, raconte Daniel. On a à ce propos un mot d'ordre de Vitesse de production = vitesse de négociation». D'autres types d'action quelque peu nouveaux dans l'arsenal des luttes ont été mis en place à Malakoff. «Nous avons «emprunté» ce que l'on appelle les gammes et les fiches de fabrication, «dossiers» où figurent les indications de fabrication des pièces (où elles sont...) qui sont assemblées ici (chez Thomson, on assemble des matériaux d'électronique professionnelle pour l'aviation, les radars). Sans ces fiches, impossible de se servir des pièces» raconte Bernard. Avantage de ce type d'action : il fait beaucoup plus que s'attaquer à la production : il s'attaque d'une certaine manière et à plus long terme à l'organisation même des fabrications, chose importante pour un trust de la taille de la Thomson !

Alors efficaces, ces actions ? C'est évidemment la question que l'on se pose ici à Malakoff après plusieurs mois de guérilla. Les procès intentés à plusieurs délégués syndicaux (CGT et CFDT) par la direction, notamment pour récupérer les fiches de production, laissent à penser qu'elles ont un certain nombre d'effets ! Mais, et c'est un des problèmes du mouvement de lutte actuel, selon nos interlocuteurs, il est difficile d'avoir des informations économiques très détaillées les répercussions de la lutte sur les marchés, les commandes, du groupe Thomson. Ces informations permettraient mieux de situer le rapport des

forces et donc de mieux préciser les actions à entreprendre à un moment donné. C'est un problème qui demande réflexion.

UN MOUVEMENT QUI DOIT ETRE CONSCIENT

Mais quatre mois d'action ont mis en évidence à Malakoff d'autres exigences. Outre l'impact sur la production, les formes de lutte, pour être efficaces, doivent remplir d'autres conditions d'un tout autre ordre.

Ainsi, un nombre non négligeables d'entre elles — peu traditionnelles — ont dû être menées sous forme d'actions surprises, de type commandos, demandant parfois peu de travailleurs pour réussir.

Ces actions ? outre «l'emprunt» des fiches ou gammes de production déjà citées, il y a «l'emprunt» cette fois de matériel, de fiches de commandes ou encore les coupures de courant

bien ce qui peut lui donner sa véritable force. Et c'est justement faute d'avoir procédé de la sorte, il y a quelque temps que certains travailleurs — qui sont revenus depuis — avaient cessé l'action. Leçon importante du mouvement ; Gérard la résume : «C'était début janvier. La direction générale en nous recevant, avait fait une petite ouverture en disant qu'on pourrait peut-être discuter sur les salaires. Huit jours après, elle refusait de recevoir les délégués. Ça avait mis une partie des grévistes en colère, qui en représailles sont allés mettre sens dessus-dessous le magasin où est stocké le matériel fini employé dans la fabrication des petits composants. Cette action ? Très mal vue chez les non-grévistes mais aussi chez certains grévistes.

L'action n'était pas pourtant particulièrement inefficace : 2 mois pour tout remettre ! Mais



surprises effectuées à partir des dispositifs de sécurité appelés «coups de poing». Le problème de ce type d'actions caractéristique du conflit à Malakoff, est qu'elles revêtent souvent nécessairement un caractère violent et allant assez loin dans l'illégalité, deux choses qui peuvent amener certaines réticences chez certains travailleurs.

«Cela pose plusieurs nécessités, la pratique on le verra dans un instant, nous l'a montré dit Bernard : il est nécessaire de bien expliquer ces actions à la masse des grévistes afin d'obtenir leur adhésion. Pour cela — autre exigence importante du mouvement — il est nécessaire qu'elles aient un contenu qui fasse réellement avancer le mouvement. D'où la nécessité de bien réfléchir aux actions, sous tous leurs aspects, toutes choses que nous avons faites avec les actions de type «emprunts des fiches». Les travailleurs présents qui étaient spectateurs, étaient néanmoins d'accord.

Accord et compréhension larges des actions sont en effet nécessaires si on veut avoir fondamentalement le souci de promouvoir un mouvement collectif, conscient, qui s'appuie sur la volonté des travailleurs. C'est

Mais si choisir les actions, en fonction de l'avancée qu'elles peuvent imprimer à la lutte, y faire adhérer consciemment la masse des travailleurs, sont deux tâches importantes, il en est une autre parallèle, celle de convaincre les travailleurs présents aux avants postes des actions «coups de poing» de ces nécessités. «Il est vrai que dans les actions de ce genre, que nous sommes amenés à mener, tu as toujours un, deux ou plusieurs gars qui coupent des câbles, cassent des vitres raconte Bernard. Il ne s'agit évidemment pas de se désolidariser de ces actions, de les condamner, mais de montrer en quoi ce type d'action ne sert à rien.

La combativité mieux utilisée servira alors mieux la lutte. Il s'agit en fin de compte, autre condition d'un mouvement fort, de promouvoir et de convaincre de la supériorité d'un mouvement qui est un caractère de masse.

A CHAQUE PERIODE SA TACHE

Un mouvement qui rassemblé la masse ? Cela a été — autre aspect de la lutte — un souci dès le départ de rallier au mouvement tous ceux qui pouvaient l'être : ils sont 500 ouvriers aujourd'hui. Souci concrétisé par un certain temps passé à rallier les non-grévistes, par un travail patient de persuasion. Mais — et c'est encore un autre trait intéressant du mouvement de Malakoff — on a su éviter ici le danger consistant au bout de plusieurs mois de grève, à accorder une importance démesurée à cette tâche au détriment de l'action, comme on a pu le voir dans certaines luttes : «On ne peut pas effectivement, raconte Henri, accorder la même importance à cette tâche à tout moment. Au départ, on y a accordé une grande attention, en se répartissant différents secteurs, on allait voir les non-grévistes qui étaient un certain nombre. Aujourd'hui, après cinq mois la situation n'est pas la même : au niveau de la fabrication, presque tous les ouvriers qui travaillent sont des irrémédiables. Les rares qu'on pourra rallier sont ceux qui ont abandonné la grève sur la base de promesses... aujourd'hui non tenues. Donc, les choses doivent être orientées différemment. Car on ne peut en attendre de grands résultats, et c'est démoralisant !»

C'est fort de cette analyse, que les travailleurs de la Thomson Malakoff ont décidé au contraire et en plus d'adopter une attitude résolument offensive vis-à-vis des non-grévistes en gênant leur travail. Nous faisons ce que nous appelons des «occupations de secteurs» : on occupe à tour de rôle des secteurs où l'on sait qu'il y a d'une part peu de grévistes, d'autre part, du travail urgent et important. On coupe l'électricité ou on va discuter avec ceux qui bossent. Le travail ne se fait pas durant ce temps là. Là encore, c'est la bonne voie.